Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 6 décembre 2007
2007-095

Le gouvernement du Canada réduit la dette publique pour les Canadiens

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui au Parlement le *Rapport sur la gestion de la dette* de 2006-2007, qui indique que le gouvernement du Canada a dépassé ses objectifs de réduction de la dette fédérale.

« La diminution de la dette est l'une des pierres angulaires de notre politique économique », a déclaré le ministre Flaherty. « Dans notre plan économique à long terme, *Avantage Canada*, nous visons la création d'un avantage financier canadien en éliminant la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du pays d'ici 2021, soit en moins d'une génération. »

Pour cette année, le gouvernement planifie d'amputer de 10 milliards de dollars la dette fédérale. Cela portera la réduction de la dette opérée depuis 2005-2006 à plus de 37 milliards, ce qui représente une baisse du fardeau de la dette d'environ 1 570 $ par habitant.

En 2006-2007, le gouvernement a consacré 14,4 cents de chaque dollar de ses revenus au paiement de l'intérêt sur la dette publique. Il s'agit d'une baisse par rapport au sommet de 37,6 cents par dollar de revenus, atteint en 1990-1991.

Cela est important pour les particuliers, les familles et les entreprises du Canada, car un endettement moins élevé se traduit par une réduction des frais d'intérêt et des impôts.

Grâce à l'allégement fiscal garanti du gouvernement, toutes les économies de frais d'intérêt découlant de la réduction de la dette fédérale sont utilisées pour réduire toujours davantage l'impôt sur le revenu des particuliers. En tout, la valeur de l'allégement fiscal fourni par ce mécanisme augmentera jusqu'à 2,5 milliards de dollars d'ici 2012-2013.

Le *Rapport sur la gestion de la dette* peut être consulté sans frais sur le site Web du ministère des Finances. On peut aussi en obtenir des exemplaires imprimés, au coût de 10,60 $ chacun, en communiquant avec le Centre de distribution du Ministère, au 613-995-2855.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.